



MAIRIE DE SOING
COMMUNE DE SOING-CUBRY-CHARENTENAY
TEL. 03 84 78 41 97

AFFOUAGE – Inscription 2026/2027

L'inscription sur la liste des affouagistes sera ouverte **du 5 au 20 octobre 2026** en Mairie de Soing sur les créneaux suivants :

- lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et le vendredi 8h30 à 11h00.
- mardi de 13h30 à 16h30

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE A FOURNIR IMPERATIVEMENT LORS DE L'INSCRIPTION.

Il est rappelé que selon les articles L145-1 et L 145-2 du code Forestier modifié par l'article 93 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010, l'affouage est un droit annuel et personnel et qu'il ne doit pas faire l'objet d'un commerce.

Seules les personnes en résidence **principale** (et non secondaire) de **plus de 6 mois** peuvent en bénéficier.
Le règlement sera à effectuer directement à la trésorerie de GRAY à réception de la facture.

La Maire
Juliette BARBEROT



MAIRIE DE SOING
COMMUNE DE SOING-CUBRY-CHARENTENAY
TEL. 03 84 78 41 97

AFFOUAGE – Inscription 2026/2027

L'inscription sur la liste des affouagistes sera ouverte **du 5 au 20 octobre 2026** en Mairie de Soing sur les créneaux suivants :

- lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et le vendredi 8h30 à 11h00.
- mardi de 13h30 à 16h30

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE A FOURNIR IMPERATIVEMENT LORS DE L'INSCRIPTION.

Il est rappelé que selon les articles L145-1 et L 145-2 du code Forestier modifié par l'article 93 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010, l'affouage est un droit annuel et personnel et qu'il ne doit pas faire l'objet d'un commerce.

Seules les personnes en résidence **principale** (et non secondaire) de **plus de 6 mois** peuvent en bénéficier.
Le règlement sera à effectuer directement à la trésorerie de GRAY à réception de la facture.

La Maire
Juliette BARBEROT